



ACCOMPAGNEMENT A LA FORMALISATION DU DOCUMENT UNIQUE

Objectif général de l'intervention.	En lien étroit avec le chef d'Entreprise et, ou le salarié désigné compétent, formaliser l'évaluation des risques professionnels et une proposition de plan d'action.
Objectifs opérationnels	Structurer la méthodologie d'évaluation des risques professionnels. Mettre en forme l'évaluation des risques professionnels. Faciliter l'appropriation de la démarche de prévention par les équipes. Proposer un plan d'action.
Modalités d'intervention	Le pilotage est interne : la démarche est co-construite avec le responsable de l'Entreprise ou son représentant.
Contenus et déroulement (spécifique à chaque Entreprise)	<u>Contenus</u> : Visite de l'Entreprise et prise en compte des pratiques d'évaluation / prévention déjà à l'œuvre. Analyse de l'activité de travail et de l'environnement. Mise en place d'indicateurs statistiques de suivi et de pilotage. Identification et priorisation des risques. Proposition de pistes pour un plan de prévention.
Contact	Pour plus d'information : Nathalie GONEZ - Tel : 09 80 97 38 97 - contact@gps-site.fr